

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

L'an deux mille vingt et un, le 16 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CEYRESTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick GHIGONETTO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 9 décembre 2021

Présents : MM. GHIGONETTO, RENAULT, BURCHERI, ORTIZ, GALLERAND, AZALBERT, PORTALES, MOMBELLI, LACOMBLEZ, PASTOR, RICO, VIVIANI, FARRIS, OHANIAN, KABAKIAN, BLAIN, GALLI, CRUCIANI, CARIGNANO JAILLON, DELERNIAS, CORDOU, MOSCHETTI, KELLER, CORCIONE, BIGORNE, GUIEU,

Absents, excusés représentés : Mme SCOZZARO,

Absents, non représentés :

Secrétaire : Mme MOSCHETTI

Objet : 2021.55 – Débat d'Orientations Budgétaires

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe,

VU la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPPF)

VU le rapport du Débat d'Orientations Budgétaires 2022 ci-annexé,

CONSIDERANT la nécessité d'organiser un débat sur les orientations générales du Budget 2021, ainsi que sur les investissements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la Commune,

Monsieur Jean Paul GALLERAND, Adjoint au Maire délégué aux Finances, préalablement à l'élaboration et à la présentation du Budget Primitif 2022, présente le rapport portant sur les orientations budgétaires de la Commune, avant qu'un débat ne s'engage au sein de l'Assemblée.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder au vote pour acter la tenue de ce débat.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal d'adopter le projet de Délibération suivant :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, avec 23 voix POUR et 4 abstentions (MM. KELLER, CORCIONE, BIGORNE, GUIEU),

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires, préalable à la présentation du Budget Primitif 2022,

♀ Ceyreste, le 17/12/2021



Le Maire, Patrick GHIGONETTO